

En préambule, il importe d'indiquer que la très large majorité des passages piétons observés ne permettent pas de traversée de voie en toute sécurité pour plusieurs raisons (les causes peuvent se cumuler)

- bandes blanches effacées, en mauvais état
- absence de zébras (**codifiés « Z » dans le descriptif qui suit**) en amont du passage, ou de signalisation verticale de passage, ou de bandes colorées
- absence de neutralisation des places stationnements en amont des passages permettant de créer un cône de visibilité (**codifiés « nP » dans le descriptif qui suit**)
- absence de rétrécissement de la voie (barrières ou plots) renforçant la sécurité
- inexistence (ou non visibilité) de la zone 30, pas de marquage horizontal
- défaut d'accessibilité (abaissement du trottoir :codifié « B » dans le descriptif qui suit, absence de signal sonore aux feux tricolores, de bandes podotactiles , revêtement non glissant)
- absence de passage dans des traversées « naturelles » utilisés par les piétons (gare routière en particulier)
- vitesse excessive des véhicules motorisés (quais ...)

Ce trajet d'observation des traversées piétonnes dans une partie du centre-ville révèle les défauts les plus apparents. Une étude plus poussée serait nécessaire pour résoudre les problèmes plus complexes.

Néanmoins, la volonté de préserver la vie humaine vaut bien quelques pots de peinture, quelques plots plastiques et de la matière grise.

Départ de la mairie vers le port rive gauche

- devant le magasin «Bessec chausseur», passage peu visible car dans une courbe, accélération visible des véhicules à l'approche des feux tricolores, durée de traversée trop longue car 3 voies de circulation, agrandissement impératif de la largeur de la zone de traversée
- Au 29 place des otages devant chez Martin pâtisserie **Z + 2P**

- Au 20 pl des otages **Z**
- interrogation sur la création d'un passage au niveau du viaduc côté Place des otages car circulation piétonne au centre
- 4 place Cornic devant Peinturier **Z + 2P + 2 plots** pour parer le tourner à gauche des voitures
- 14 place Cornic **Z +1P**
- 20 place Cornic (gare routière) créer un passage devant la venelle de la Roche **Z+plots+1P+B**
- place de Gaulle 39 **décaler la Zone de livraison devant la pharmacie + 1P+Z**
- devant le 34 **2P+Z**
- devant 26 **1P+Z+barrière**
- Rond-point devant «Sélectour» **effacer bande blanche +Z**
- intersection rue Villeneuve 4 voitures en stationnement permanent dans la zone d'arrêt-minute, **marquage horizontal défaillant , rétrécir voie avant le passage piéton ,avancer le stop et déplacer les jardinières , réduire la largeur de la bande piétonne rue Villeneuve ; Bref c' est complexe !**
- quai du Léon devant hôtel du port **1P+Z+B +Plot**
- devant la manufacture pas de passage entre Zone 30 et SEW : **passer en zone 30 jusqu'au rond-point de l'IUT**
- devant entrée Télégramme passage incomplet+**Z+1P+B +revoir marques jaunes côté port illisibles**
- devant IUT(1928)**1P+Z** rue de 13M de large entre mur et port au passage de l'IUT vers le parking élargir la bande piétonne +plots

Retour vers la mairie rive droite

- créer un passage piéton cours Beaumont dans le virage (visibilité des 2 côtés)
- rue du Styvel absence de passage piéton en long
- le Tempo passage côté nord **Z+1P** sur parking
- quai de Tréguier devant Baillot architecte **Z+B**
- entrée rue Tristan Corbière absence de passage en long
- devant Maison Feunteuna **2P+Z+B +lampadaire sur passage**

- devant agence Kreisker 7bis **2P+Z+B +lampadaire sur passage**
- devant le Crédit mutuel **Z et réduire à 2 voies avant parking et effacer les anciennes marques (ou avancer le passage piéton)**
- rond-point **Z avant passage piéton**
- rampe ST Nicolas DANGER début de zone30 sur passage = le piéton venant du quai du trégor qui se présente pour emprunter le passage est invisible, masqué par le mur de l' immeuble

Question à affiner

- devant 14 place De Gaule **1P+Z**
- Devant la maison Penanault **1P** (nota: bandes couleurs existantes)
- devant coiffeur St Algue n°6 **passage à rafraîchir**
- devant gare routière **passage à CREER en face du n°25 1P**
devant n°17 passage à refaire
- Devant royal kebab **passage à refaire**
- sous le viaduc 4 places de stationnement qu'il faudrait dédier aux arrêts bus (danger pour les voyageurs qui sont déposés sur la rue)
- devant église St Melaine **marquage à rafraîchir +plots à ajouter**
- devant n°12 place des otages devant pharmacie **Z**
- plateau Nord à côté de la mairie **élargir les bandes blanches de manière à passer tout le plateau en passage piéton** :nota c'est à cet endroit que les automobiles changent de file sans parfois se soucier des piétons

Au total 26 stationnements neutralisés pour 36 points de passage
Ces places neutralisées pourraient notamment être pour certaines d'entre-elles reconverties en stationnement cycles, cyclomoteurs, motos.